

Annexe B : Sites CASIAS

PAC0600481

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC

Date de création de la fiche : (*) 30/01/2004

Nom(s) usuel(s) : Garage - desserte d'essence

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
Villaine, 1 avenue - Beausoleil	01/01/1111

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
1		avenue	Villaine

Localisation : Saint Michel, quartier dit

Code INSEE : 06012

Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 682
Y (m)				1 873 070
Préc.XY				numéro

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
MERRIGIO Alfred	15/01/1962	Personne physique	Oui
LORENZI	20/09/1926	Personne physique	Oui
COBB	27/02/1930	Personne physique	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				D	203

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas

Date de première activité : (*) 20/09/1926

Origine de la date : AP=Arrêté préfectoral

Historique des activités sur le site :

--

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	C19.20Z	20/09/1926		Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral		
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	20/09/1926		Autorisation	2ième groupe	AP=Arrêté préfectoral		
3	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	20/09/1926		Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
LORENZI	20/09/1926	27/02/1930
COBB	27/02/1930	15/01/1962
MERRIGIO Alfred	15/01/1962	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 216 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 5M 423

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- 01/01/1111,
- 01/01/1112,
- 01/01/1113,
- ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	C19.20Z	09/12/1924		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	09/12/1924		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		
3	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	09/12/1924		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		
4	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	09/12/1924		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
NOGHES Antony	09/12/1924	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 130 (en m2)

Site en friche : ?

Site réaménagé : ?

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 5M 410

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- 01/01/1111,
- 01/01/1112,
- 01/01/1113,
- ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0601267

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : 13/02/2004
(*)
Nom(s) usuel(s) : Garage-desserte de carburant
Etat de connaissance : Inventorié
Visite du site : Oui, site non retrouvé
Date de la visite : (*) 09/04/2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Localisation : Carnier, quartier du
Code INSEE : 06012
Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 749
Y (m)				1 873 039
Préc.XY				rue

Commentaire(s) : Propriété Ribaudou

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
RIBAUDO Jean et Marius	31/07/1930	Personne physique	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				D	203

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 31/07/1930
Origine de la date : AP=Arrêté préfectoral
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	31/07/1930			2ième groupe	AP=Arrêté préfectoral		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
2	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	31/07/1930			1er groupe	AP=Arrêté préfectoral		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
RIBAUDO Jean et Marius	31/07/1930	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 158 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 5M 468

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

1 - Identification du site

2 - Consultation à propos du site

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
9		avenue	Villaine de

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 593
Y (m)				1 873 057
Préc.XY				numéro

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
AGNELLY Gabriel	03/07/1948	Personne physique	Oui
FABRE Michel	25/02/1932	Personne physique	Oui
RAYNAUD Désiré et AGNELLY Gabriel	22/12/1941	Personne physique	Oui

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				D	203

5 - Activités du site

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	C19.20Z	25/02/1932		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	25/02/1932			2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		
3	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	C20.30Z	22/12/1941		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		
4	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	22/12/1941		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		1500 litres

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
FABRE Michel	25/02/1932	
RAYNAUD Désiré et AGNELLY Gabriel	22/12/1941	03/07/1948
AGNELLY Gabriel	03/07/1948	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 708 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 5M 0494, AD06 173W 034

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0602416

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
 Date de création de la fiche : (*) 08/03/2004
 Nom(s) usuel(s) : Dépôt de liquide inflammable
 Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
SA Ets CROVETTO	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
Bellevue-Monaco, 17 rue	01/01/1111

Etat de connaissance : Inventorié
 Visite du site : Oui, site non retrouvé
 Date de la visite : (*) 09/04/2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Code INSEE : 06012
 Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 355
Y (m)				1 872 972
Préc.XY				rue

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
SA Ets CROVETTO	25/02/1954	Entreprise privée ou son représentant	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				E	759p
				D	217

Nombre de propriétaires actuels : ?
 Commentaire : Devient la section D numéro 217 du cadastre en 1956

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
 Date de première activité : (*) 25/02/1954
 Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	25/02/1954		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
LUIGGI Jacques	25/02/1954	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

Surface bâtie : 250 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : AD06 173W 103

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0602604

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : 19/03/2004
(*)
Nom(s) usuel(s) : Atelier de céramique "Cermonac"
Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés
de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
8		impasse	Garages de

Code INSEE : 06012
Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 626
Y (m)				1 873 037
Préc.XY				numéro

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
NATUCCI Joseph	20/01/1961	Personne physique	Oui

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 20/01/1961
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine (domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine)	C23.4	20/01/1961		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
---------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
NATUCCI Joseph	20/01/1961	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 130 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 152

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0603233

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : 19/04/2004
(*)
Nom(s) usuel(s) : Garage
Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés
de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
3		avenue	Alsace d'

Code INSEE : 06012
Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 534
Y (m)				1 872 941
Préc.XY				numéro

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
COUTURIER Yves	02/08/1967	Personne physique	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				D	206P

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 02/08/1967
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	02/08/1967		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
COUTURIER Yves	02/08/1967	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?
:

Surface bâtie : 125 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 286
:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

1 - Identification du site

2 - Consultation à propos du site

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
6		avenue	Alsace d'

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 547
Y (m)				1 872 931
Préc.XY				numéro

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
LORENZI Jean	02/05/1962	Personne physique	Oui

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				E	770

5 - Activités du site

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	02/05/1962		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
LORENZI Jean	02/05/1962	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?
 :
 Surface bâtie : 85 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 163
 :

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
 - si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
 - si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- 01/01/1111,
- 01/01/1112,
- 01/01/1113,
- ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
 - si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0603395

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : (*) 20/04/2004
Nom(s) usuel(s) : Serrurerie et fabrique de charpentes métalliques
Etat de connaissance : Inventorié
Visite du site : Oui, site non retrouvé
Date de la visite : (*) 09/04/2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés
de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Code INSEE : 06012
Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 336
Y (m)				1 873 076
Préc.XY				rue

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
SCAGUATO Henri	12/04/1962	Personne physique	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				E	669P

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 12/04/1962
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	C25.1	12/04/1962		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		
2	Forge, marteaux mécaniques,	C25.50A	12/04/1962		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
	emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres								
3	Fabrication de coutellerie	C25.71Z	12/04/1962		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
SCAGUATO Henri	12/04/1962	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

Surface bâtie : 250 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : AD06 173W 163

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

1 - Identification du site

2 - Consultation à propos du site

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 672
Y (m)				1 873 189
Préc.XY				rue

5 - Activités du site

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	S96.01	12/04/1964		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
ORENGO Henri	12/04/1964	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 355 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 163

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
 Date de création de la fiche : 21/04/2004
 (*)
 Nom(s) usuel(s) : Atelier de réparations mécaniques
 Etat de connaissance : Inventorié
 Visite du site : Oui, site localisé
 Date de la visite : (*) 29/04/2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
29	bis	rue	Pasteur

Code INSEE : 06012
 Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)
 Zone Lambert initiale : Lambert II étendu
 Précision centroïde : Mètre

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	1 009 511	1 009 511	1 055 715	1 009 499
Y (m)	1 872 931	1 872 930	6 303 281	1 872 951
Préc.XY	Mètre			numéro

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Carte IGN 3742 OT	1/25000	2002	Oui	

Commentaire(s) : 1000-3xi-012

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
BRUNO Louis	18/04/1964	Personne physique	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				?	758

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
 Date de première activité : (*) 18/04/1964

Origine de la date :

RD=Récépissé de déclaration

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Mécanique industrielle	C25.62B	18/04/1964		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
BRUNO Louis	18/04/1964	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Site en friche : Non

Site réaménagé : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Formation superficielle Néant

:

Substratum : Calcaire compact

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 199

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC

Date de création de la fiche : (*) 22/04/2004

Nom(s) usuel(s) : Dépôt de matières plastiques

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
S. A. CATON	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
Industrie, 4, Rue de l' - MONACO	01/01/1111

Etat de connaissance : Inventorié

Visite du site : Oui, site non retrouvé

Date de la visite : (*) 09/04/2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Code INSEE : 06012

Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 336
Y (m)				1 873 076
Préc.XY				rue

Commentaire(s) : Immeuble Lorenzi

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
S. A. CATON	18/07/1973	Entreprise privée ou son représentant	Oui

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas

Date de première activité : (*) 18/07/1973

Origine de la date : DCD=Date connue d'après le dossier

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières	C20.16Z	18/07/1973		Autorisation	1er groupe	DCD=Date connue d'après le dossier		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
	plastiques de base (PVC, polystyrène,...)								

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
S. A. CATON	18/07/1973	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

Surface bâtie : 620 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : AD06 173W 453

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

1 - Identification du site

2 - Consultation à propos du site

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
25		rue	Martyrs de la Résistance des

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 477
Y (m)				1 872 991
Préc.XY				numéro

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
ROMANINI Aldo	12/05/1969	Personne physique	Oui
GRAGLIA Antoine	16/07/1969	Personne physique	Oui

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				E	753

5 - Activités du site

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	12/05/1969		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
ROMANINI Aldo	12/05/1969	16/07/1969
GRAGLIA Antoine	16/07/1969	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?
 :
 Surface bâtie : 31 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 340
 :

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
 - si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
 - si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :
 • - 01/01/1111,
 • - 01/01/1112,
 • - 01/01/1113,
 • - ou sans date indiquée,
 - si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
 - si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0603833

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : 26/04/2004
(*)
Nom(s) usuel(s) : Garage et carrosserie
Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés
de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
9		rue	Pasteur

Code INSEE : 06012
Commune principale : BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 625
Y (m)				1 872 986
Préc.XY				numéro

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
VISSIO Louis	30/04/1968	Personne physique	Oui
GAMBINI Célestin	17/05/1968	Personne physique	Oui

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 30/04/1968
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	C25	30/04/1968		Autorisation		RD=Récépissé de déclaration		
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	30/04/1968		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	30/04/1968		Autorisation	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
VISSIO Louis	30/04/1968	17/05/1968
GAMBINI Célestin	17/05/1968	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?
 :
 Surface bâtie : 180 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 305
 :

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
 - si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
 - si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- 01/01/1111,
- 01/01/1112,
- 01/01/1113,
- ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
 - si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

PAC0604200

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC
Date de création de la fiche : (*) 29/04/2004
Nom(s) usuel(s) : Atelier de céramique

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
SOCIETE MONAZUR	

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	14/03/2005		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
11		rue	Pasteur

Code INSEE :

06012

Commune principale :

BEAUSOLEIL (06012)

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)				1 009 603
Y (m)				1 872 987
Préc.XY				numéro

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
SOCIETE MONAZUR	07/11/1960	Entreprise privée ou son représentant	Oui

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (*) 07/11/1960
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine (domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine)	C23.4	07/11/1960		Autorisation	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
SOCIETE MONAZUR	07/11/1960	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) ?

:

Surface bâtie : 230 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information AD06 173W 150

:

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Annexe C : Extraits des Archives Départementales associés aux sites ICPE

Joseph Natucci

CÉRAMIQUES D'ART

CERMONAC

VU pour être annexé
notre récépissé de déclaration

Le Chef de Service Délégué

15 septembre 1960

8, Impasse des Garages
BEAUSOLEIL «MONACO S.P.»

R. C. MENTON 56 A 47

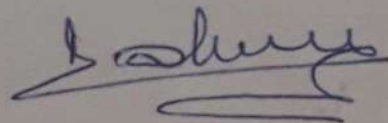
Beausoleil, le 15 JANVIER 1960

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes,

Conformément aux prescriptions de l'article 4 de la Loi du 19 Décembre 1917, j'ai l'honneur de vous déclarer avoir ouvert un établissement de 3ème classe qui répond aux caractéristiques suivantes :

- A) "CERMONAC" Joseph NATUCCI, avenue de Villaine BEAUSOLEIL, Franç.
- B) 8, impasse des Garages à BEAUSOLEIL (A.M.)
- C) Céramiques d'art
- D) Terre fraîche, montage du sujet à la main ou au moulage, enfournement, 1ère cuisson, décoration du sujet, émaillage et 2ème cuisson
- E) Terre : 500 K° environ par mois.
- F) Objets d'art en céramique : 150 environ par mois.
- G) Egoût et décharge
- H) 1 tourneur, 1 émailleur, 3 décorateurs et 1 apprenti.
- I) 1 W.C., 2 lavabos, 1 vestiaire
- J) extincteur

L'établissement n'a jamais fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration.



—o—
5^e Division

—o—
Etablissements Classés
(3^e Classe)

—o—
Dossier N° 5.120

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

VU :

La loi du 19 décembre 1917, modifiée par celle du 20 avril 1932, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Les décrets du 24 décembre 1919, du 28 Juin 1943, 13 Août 1952, 20 Mai 1953, 15 Avril 1958 et la nomenclature y annexée ;

DONNE RECEPISSE

à M. Joseph NATUCCI

demeurant à Av. de Villaine à BEAUSOLEIL

d'une déclaration, en date du 15 Septembre 1960

relative à l'installation à BEAUSOLEIL 8 Impasse des Garages

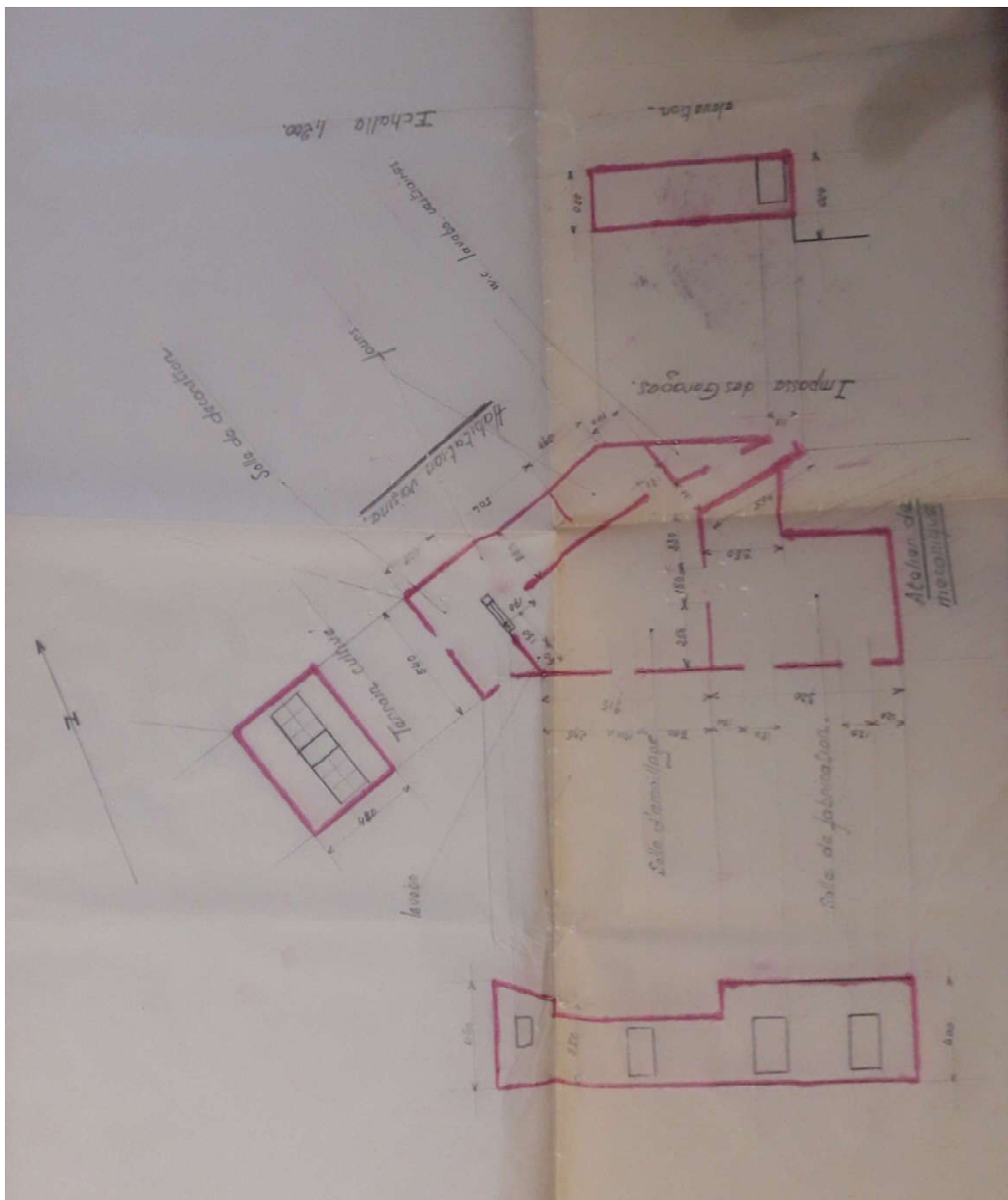
- d'un atelier de céramique utilisant des fours fumivores (fours électriques) où l'on procède à la peinture au pistolet avec des produits plombés -

(Etablissement de 3^e classe, rangé sous le N° 358 - A - de la Nomenclature).
405 - B - 2^o

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 Décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Nice, le 20 Janvier 1961

POUR LE PREFET,
Le Secrétaire Général,



VILLE DE BEAUSOLEIL

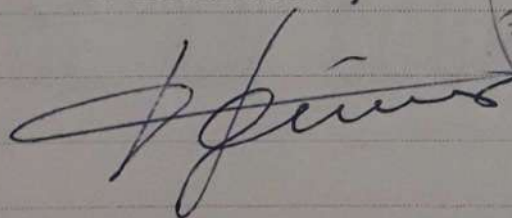
(ALPES-MARITIMES)

Beausoleil, le 22 MARS 1957 195

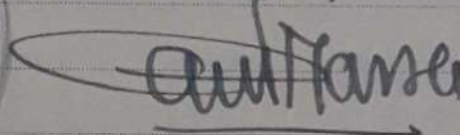
Nous, Maire de la Ville de BEAUSOLEIL,
Certifions avoir notifié, ce jour, à M. Jacques
GENIN, demeurant à MONACO, 7, rue des Bougainvillées, l'amplia-
tion d'un arrêté préfectoral du 14 Mars 1957 l'autorisant à
établir à Beausoleil, Impasse des Garages, un atelier où l'on
travaille le bois, à l'aide de quatre machines-outils action-
nées par des moteurs, l'établissement étant contigu à un immeu-
ble habité par des tiers (n° 81 - 1° de la nomenclature annexée
au décret du 20 Mai 1953, établissement de deuxième classe.
Certifions en outre avoir annexé, audit arrêté, un exemplaire
des prescriptions générales que le sieur GENIN devra rigoureu-
sment observer dans l'exploitation de son atelier.

Et l'intéressé a signé avec Nous, ledit procès-verbal
dont un exemplaire sera transmis à M. le Préfet des Alpes-
Maritimes, le 23 Mars 1957.

L'intéressé ,



Le Maire,



Etablissements dangereux,
insalubres ou incommodes**ARRÊTÉ D'AUTORISATION**

N° 4.372

Nous, Préfet des Alpes-Maritimes,

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

V U :

la demande présentée par M. GENIN, domicilié à MONACO
7, rue des Bougainvillées en vue d'être autorisé à
installer à BEAUSOLEIL, Impasse des Garages au lieudit
"Ancienne Teinturerie du Midi" un atelier où l'on tra-
vaille le bois à l'aide de 4 machines-outils actionnées
par des moteurs, l'établissement étant contigu à un
immeuble habité par des tiers (N° 81 - 1° de la nomen-
clature annexée au décret du 20 Mai 1953 - établisse-
ment de 2° classe).

Les plans réglementaires annexés à cette demande ;

Les pièces de l'enquête de commodo et incommode, à laquelle il a été procédé,
conformément à la loi du 19 décembre 1917 ;

Les rapports des services de l'Inspection du Travail, de l'Inspection des
Etablissements classés, ~~de l'Inspection des Services d'Incendie~~
~~de l'Inspection des Services d'Incendie~~ de l'Inspecteur Départemental de l'Urbanisme
et de l'Habitation, de l'Inspecteur Départemental des
Services d'Incendie.

L'avis ~~du Maire de BEAUSOLEIL~~~~L'avis de l'Inspecteur de l'Académie d'Aix en résidence~~L'avis du Conseil départemental d'Hygiène, en date du 28.1.1957, à Nice,
modifiéeLa loi du 19 décembre 1917 et les décrets des 17 décembre 1918 et 24 dé-
cembre 1919 ; 20 Mai 1953 et la nomenclature y annexée,SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la
Préfecture :ARRÊTONS

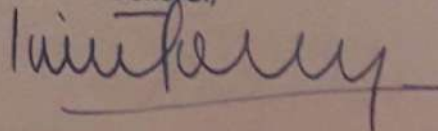
ARTICLE PREMIER. — M. GENIN est autorisé aux fins de sa
demande.

Fait à Nice, le 14 MARS

195 7

Le Préfet,
Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général,



J. DE SAINT-JORRE

PREFECTURE DES ALPES-MMES
5^e Division
3^e Bureau
YD/OC

REPUBLIQUE FRANCAISE

R E C E P I S S E

Etablissements classés
dossier N° 4.372

LE PREFET DES ALPES-MARITIMES
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

V U :

- l'article 24 de la Loi du 19 Décembre 1917, relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes,
- l'article 9 du décret du 17 Décembre 1918, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée
- l'arrêté d'autorisation délivré à M. GENIN en date du 14 Mars 1957,

DONNE ACTE

à M. Honoré GENOVESI, demeurant à BEAUSOLEIL, Impasse des Garages

d'une déclaration, en date du 24 Septembre 1962
par laquelle il fait connaître qu'il se substitue aux droits
de M. GENIN dans l'exploitation d'un
atelier de menuiserie

sis à BEAUSOLEIL, Impasse des Garages
ayant fait l'objet d'un arrêté d'autorisation
délivré le 14 Mars 1957.

Le nouvel exploitant devra se conformer aux prescriptions contenues dans l'arrêté susvisé.

NICE, le 1^{er} Octobre 1962

P. LE PREFET
LE SECRETAIRE GENERAL :

Le présent récépissé devra être
soumis à la formalité du timbre
aux frais du bénéficiaire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

-x-x-x-x-x-x-

VILLE DE BEAUSOLEIL
(Alpes-Maritimes)

OUVERTURE A BEAUSOLEIL D'UN ATELIER D'EBENISTERIE

(Etablissement Classé)

--:--:--:--:--:--

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Je soussigné, Commissaire Enquêteur, désigné par Monsieur le Préfet par arrêté du 4 Octobre 1956, pour procéder à une enquête de commodo et incommodo sur la demande de Monsieur Jacques GENIN, en vue d'être autorisé à installer à Beausoleil, Impasse des Garages, un atelier d'ébénisterie, établissement de deuxième classe.

Après avoir soigneusement examiné toutes les pièces du dossier et particulièrement: 1°) les oppositions reçues à l'enquête; 2°) le mémoire en réponse de Mr. GENIN auquel je les avais communiquées;

Après m'être rendu compte sur place de l'état des lieux, et de la situation des locaux dans l'agglomération; après avoir examiné la structure de l'immeuble, l'épaisseur des murs, le fonctionnement des ouvertures normales, l'aération de l'atelier;

Après avoir enquêté dans la commune de Cap d'Ail où Mr. GENIN exploite depuis 4 ans l'atelier qu'il veut transférer à Beausoleil à l'adresse sus-indiquée;

Après avoir eu l'assurance que le nombre, la nature, et la force des machines qui seront utilisées dans ledit établissement seront les mêmes que celles que l'intéressé utilise actuellement dans son atelier du Cap d'Ail, et dont la nomenclature se trouve consignée dans la demande.

Après avoir pris acte de l'engagement de l'intéressé de respecter scrupuleusement les instructions et les consignes qui lui seront données par les services compétents de la Préfecture des Alpes-Maritimes, tant pour le bon fonctionnement des machines et la sécurité du personnel, que pour tous les risques d'incendie.

Après qu'il ait également accepté les réserves faites par M. le Maire de Beausoleil sur l'éventualité du passage d'une route et de l'expropriation partielle qui s'en suivrait;

- Attendu que - tout d'abord - on ne saurait retenir comme valable l'objection de principe soulevée par les protestataires opposant la demande de Mr. GENIN aux lois et règlements régissant les Stations Climatiques et Touristiques;

....

Que cette objection est malfondée, et que d'ailleurs de nombreuses industries - de classes différentes, ont été créées à Beausoleil depuis que cette localité a été classée " Station Climatique";

Attendu que de par sa situation à l'extrémité de l'impasse des Garages, cet atelier se trouvera à la périphérie de l'agglomération, limitée sur 3 côtés par des terrains vagues, à pente presque verticale (sauf sur un point) rendant ces terrains impropres à toutes constructions;

Attendu que ce quartier ne peut être qualifié de " résidentiel" et que l'installation d'un atelier d'ébénisterie (fabrication de meubles de luxe) par suite des améliorations apportées par Mr. GENIN aux immeubles désaffectés et presque en ruine, où était précédemment exploitée une usine de teinturerie, doit être considérée comme une amélioration et un embellissement de cette impasse;

Attendu que d'autres petites industries (garages, tôliers, etc..) existent ou ont existé dans ce quartier sans qu'elles aient donné lieu à des oppositions;

Attendu qu'une industrie similaire utilisant un même nombre de machines, a été exploitée pendant plusieurs années, sans provoquer de réclamation de la part des habitants de ce quartier;

Attendu que la question du bruit devant être examinée plus attentivement, j'ai tenu à cet effet à me rendre compte de celui provenant des machines actuellement en place dans l'atelier de Cap d'Ail, ayant constaté, par moi-même que le bruit et les vibrations sonores des quatre machines fonctionnant en même temps étaient à peine sensibles au-delà d'une dizaine de mètres de l'atelier, les portes closes;

Attendu que cette épreuve pouvant ne pas être concluante, j'ai tenu à connaître sur ce point l'avis intéressé de plusieurs personnes habitant dans un rayon de moins de 20 mètres dudit atelier; que les personnes interrogées (dont deux (M. ACCOMASSO et M. GRISERI) ont leur appartement et leur magasin contigus à l'atelier; la troisième, (M. FERAUD, propriétaire de la Villa Lydia, située à moins de dix mètres), m'ont déclaré n'avoir jamais été gênés par le bruit ou par tout autre cause, du fait de l'exploitation de l'atelier de Mr. GENIN;

Attendu que M. le Maire du Cap d'Ail apporte une confirmation à ces déclarations par un certificat qu'il a délivré à Mr. GENIN le 24 NOVEMBRE 1956 attestant que son atelier n'a jamais donné lieu à des observations concernant la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage;

Attendu par ailleurs que les protestataires sont pour la plupart des locataires de l'immeuble portant le n° 5 de l'impasse des Garages, se situant à plus de 50 mètres des locaux: qu'il est pour le moins curieux que les locataires de l'immeuble n° 7, n'ont présenté aucune réclamation alors que leur immeuble (n°7) se trouve

...../

plus près de l'atelier et que par surcroît cet immeuble constitue par rapport au n° 5 un écran devant atténuer sinon arrêter les ondes sonores venant de l'atelier;

Attendu que les heures d'ouverture de l'atelier et du fonctionnement des machines peuvent être réglementés, et limités aux heures normales de travail (de 8 à 12 et de 14 à 18 h.) de telle sorte que les périodes de repos soient respectées;

Attendu que la question de l'installation d'une industrie pose également des problèmes sur le plan économique et social, problèmes qui, s'ils ne sont pas prépondérants quant à l'objet même de cette enquête, ne sont pas à négliger pour autant;

Qu'il y a lieu de souligner entre autre que dans l'aménagement des locaux Monsieur GENIN prévoit l'utilisation du 1er étage, pour l'installation de deux appartements réservés à deux de ses ouvriers; qu'un troisième appartement, à l'entrée de l'atelier, est déjà aménagé et occupé; qu'il prévoit également, à ces mêmes fins, la surélévation de l'immeuble actuellement réservé à des garages.

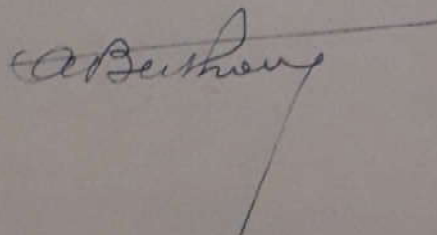
Pour toutes ces raisons,

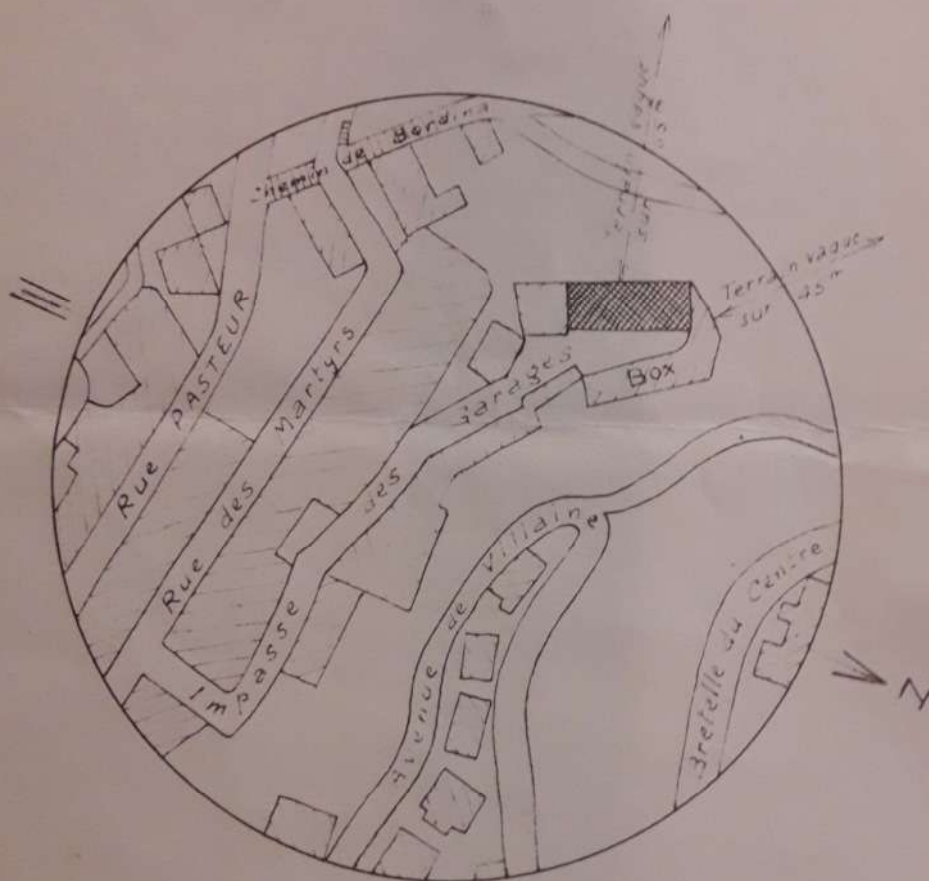
Considérant que toutes les oppositions à la demande de Mr. GENIN, paraissent relever d'une appréhension justifiable ~~en~~ soit, mais non réelle, et que d'autre part ~~on~~ peut objecter que dans une certaine limite par suite du développement progressif d'une région soit au point de vue commercial, ou industriel, soit simplement touristique, le bruit est devenu une ~~conséquence~~ ^{conséquence} inhérente à l'activité d'une cité ~~et que~~ par exemple sur les grandes artères le bruit de la circulation automobile est plus perturbateur et énervant que celui d'une petite industrie.

DONNE AVIS FAVORABLE à la demande de Monsieur GENIN sous la réserve, d'exécuter et de remplir les instructions qui lui ont été ou lui seront données, et de l'inviter à tenir fermé les ouvertures de l'atelier, durant les heures cruciales de son fonctionnement.

BEAUSOLEIL, le 28 NOVEMBRE 1956.

le Commissaire-Enquêteur,





PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/2.000.

Société Garage Saint-Christophe

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
N I C E

BEAUSOLEIL, le 9 Juillet 1964

VU pour être annexé
à notre registre de déclaration
N° 3971 du 6 8.54
P. L. J. L. S. T.
Le Chef de Division Délégué

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes,

Conformément aux prescriptions de l'article 4 de la loi du 19 Décembre 1917, j'ai l'honneur de vous déclarer mon intention d'ouvrir un établissement de 3^e classe, qui répond aux caractéristiques suivantes :

A. Geneviève LEBLANC, Villa "Consolation" - MENTON, Société à Responsabilité Limitée "Garage Saint-Christophe" 16, Rue des Martyrs, BEAUSOLEIL, agissant en qualité de gérante de la Société.

B. Commune de BEAUSOLEIL - quartier Moneghetti, 16, Rue des Martyrs, Numéro du plan cadastral; 217 p - Section D

Garage d'une superficie de ⁴⁰⁰~~250~~ m² environ, construit murs en pierres, toiture mi vitrée mi en tuiles.

Possédant un vestiaire, deux W.C. et trois lavabos

2 Extincteurs à mousse marque "UNIC"

Je joins à ma demande un plan en deux exemplaires

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Gérant
Geneviève Leblanc

— 0 —
5^e Division

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Etablissements Classés

(3^e Classe)

Dossier N° 3.971

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

VU :

La loi du 19 décembre 1917, modifiée par celle du 20 avril 1932, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Les décrets du 24 décembre 1919, du 28 Juin 1943, 13 Août 1952, 20 Mai 1953 et la nomenclature y annexée ;

DONNE RECEPISSE

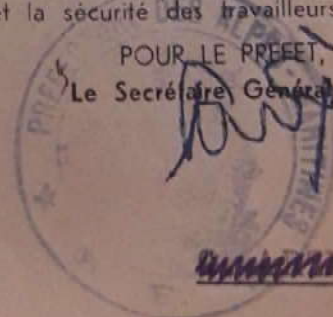
à M. me LEBLANC Gérante de la SOCIÉTÉ GARAGE ST-CHRISTOPHE
demeurant à MENTON Villa Consolation
d'une déclaration, en date du 9 Juillet 1954
relative à l'installation à BEAUSOLEIL, 16 rue des Martyrs - Quartier Moneghetti
- d'un garage d'une superficie inférieure à 400 m.²

(Etablissement de 3^e classe, rangé sous le N° 206 - de la Nomenclature).

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 Décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Nice, le 6 AOUT 1954

POUR LE PRÉFET,
Le Secrétaire Général



Amis...

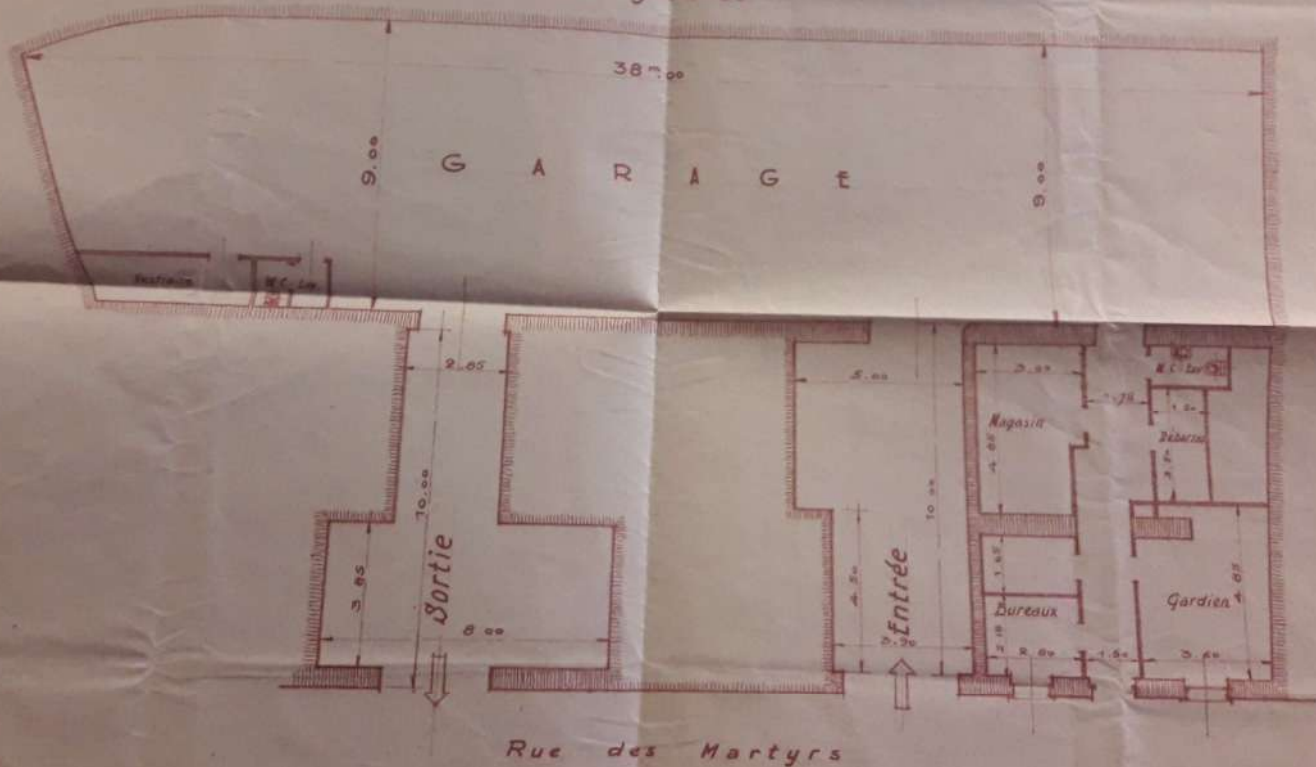
/ ...

GARAGE ST CHRISTOPHE

16 - Rue des Martyrs - BEAUSOLEIL

Echelle 1/500

Plan général



- Beausoleil, le 10 juillet 1934

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA VILLE DE MENTON

SECTEUR CENTRE DE SECOURS N° 5
Pour la Lutte contre les Feux de Forêts

BEAUSOLEIL, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, CASTELLAR
GORBIO, SAINTE-AGNÈS, CASTILLON, BOSPÈL
MOULINET, BREIL-S/ROYA, FONTAN, SAORGÈ
BRIGUE, TENDE

POSTE PERMANENT
et Service Ambulance
CASERNE FORTY
9, Rue Général Gallieni, 9
TÉLÉPHONE 07-506



Objet :
Ets CLASSES
GARAGE St Christophe"

Menton, le 26 Juillet 1964

Le Lieutenant Laiolo

Commandant le Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels
de Menton, à Monsieur Le COMMANDANT

Inspecteur Départemental du Service Incendie
PREFECTURE des Alpes Maritimes

NICE

Mon COMMANDANT,

J'ai l'honneur de vous adresser ci dessous
et conformément à vos instructions par lettre datée
du 22 Juillet écoulé, le rapport de visite que j'ai
effectué ce jour à Beausoleil, 16 Rue des Martyrs, au
garage Saint Christophe, qui a fait l'objet
de la demande d'autorisation d'exploitation formulée par
Mademoiselle Geneviève LEBLANC, demeurant à Menton
Villa Consolation, gérante de cette Société.

Ce local se divise en deux parties quoique étant attenantes
la première partie est composée d'une part par la
chambre du gardien à droite, séparée par un couloir de
1.50 m du local devant servir de bureau, dans le prolongement
de ces locaux seront installés magasin, débarras;
I WC. avec lavabo est en place. Une entrée est réservée,
du côté du bureau, pour les véhicules, la sortie étant
placée 10 mètres environ plus sur la gauche, cette partie
de l'immeuble est surmontée d'étages servant de locaux
d'habitations et occupés par des tiers, la couverture
est en tuiles sur charpente et voligeage bois.

Le garage proprement dit se trouve construit dans
le fond, n'est pas surmonté d'étage

D'une longueur totale de 38 mètres en sa partie la
plus longue et de 9 mètres de large.

CONSTRUCTION :-

En maçonnerie pleine, couverture tuiles et vitres sur
charpente bois apparente

ELECTRICITE :-

L'installation existante sera modifiée, pour l'heure
elle est construite mis tubes acier mis tubes berckman

Les compteurs seront placés dans le passage dit sortie

sortie, et porté comme tel sur le plan joint à la demande à l'heure actuelle des transformateurs sont en place mais doivent être supprimés par l'E; de F.

ATELIER :-

Un atelier mécanique sera mis en place dans le fond du garage et à droite de ce local, dans le prolongement de la chambre du gardien, cet atelier comprendra :

I tour et un compresseur

Pas de dépôt d'essence ni de soudure autogène

Eau :-

4 robinets de 10 m/m sans raccord sont montés sur canalisation plomb de 14/24, un poste de lavage sera installé en un emplacement non encore défini, ce poste sera muni d'un robinet de 20 m/m avec tuyau caoutchouc.

RISQUES DE VOISINAGE et d'INCENDIE

Tous risques émanant de la profession de mécanicien-garagiste, locaux d'habitations sur toutes les faces.

MOYENS DE SECOURS EXISTANTS

2 extincteurs à mousse UNIC, prescriptions dictées verbalement; remplacement de ces extincteurs vétustes par 2 extincteurs à mousse et au moins 1 extincteur à neige ou carbonique.

Ce local devra être visité à nouveau pour nous permettre de nous rendre compte des travaux qui ont été effectués, en ce moment ce local est en pleine transformation et se trouve encombré de toutes sortes de machines n'ayant rien à faire avec l'exploitation d'un garage, l'installation électrique devra être revue car elle est sujet à transformation et à modification.



CHARBONS & ANTHRACITES
DE TOUTES PROVENANCES



BOIS DE CHAUFFAGE
GRAINS & FOURRAGES

ETABLISSEMENTS CROVETTO

SEUL CONCESSIONNAIRE DES
CHARBONNAGES DES BOUCHES DU RHÔNE ET DE VALDONNE
POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, LE CAP D'AIL, LA TURBIE &
BEAUSOLEIL

MONACO-MONTE-CARLO
17 RUE BELLEVUE
TÉLÉPH. 2-92 14-95

A Monte-Carlo le 25 Septembre 1956



Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes

Conformément aux prescriptions de l'article 4 de la loi du 19 Décembre 1917, j'ai l'honneur de vous déclarer mon intention d'ouvrir un établissement de 3^e classe, qui répond aux caractéristiques suivantes :

A) Nom, pénonns et domicile du déclarant:

Etablissements CROVETTO, commerçant en Bois, Charbons et Mazout.

Société Anonyme Monégasque ayant son siège à Monté-Carlo, 17 rue Bellevue, représentée par son Administrateur signataire de la présente, Monsieur Jacques LUIGGI, 12, Rue Florestine, à Monaco.

B) Emplacement sur lequel l'établissement doit être installé :

Commune de Beausoleil, Rue des Martyrs de la Résistance
N° du plan Cadastral: Section D. 217

Cet Etablissement est situé à plus de vingt mètres du chemin de fer et à plus de deux cent mètres d'une construction militaire.

C) L'Etablissement correspond :

Un dépôt d'hydrocarbures (Fuel oil léger et Fuel oil domestique) logé à la surface du sol dans deux citernes métalliques de stockage d'une capacité respective de 20 mètres cubes, soit au total 40 mètres cubes.

Ces citernes seront installées dans le local dont nous sommes locataires, situé Maison Trabut, Rue des Martyrs de la Résistance, à Beausoleil.

Vous trouverez ci-joint un plan avec cote des installations que nous envisageons, ainsi que le relevé du plan cadastral du quartier.

Il n'y aura aucun résidu d'exploitation; ceux-ci demeureront au fond des cuves où ils seront dissous par des solvants spéciaux.

Un seul homme, le chauffeur du camion citerne, sera chargé de la manipulation aux cuves.

Nous possédons, dans nos entrepôts Charbonniers de la Rue Bellevue, une installation de douches, de water-closets et vestiaires à l'usage des ouvriers.

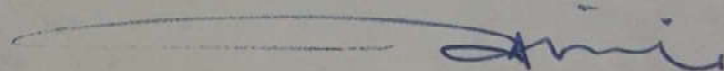
Une installation identique existe dans le local, Rue des Martyrs, affecté au dépôt de mazout.

Nos dispositions de secours pour incendie comprennent :

- 4 prises d'eau dont une dans le local même où nous désirons installer les cuves à mazout.
- 7 extincteurs S.I.C.L.I.

Nous joignons à la présente un plan d'ensemble des lieux et des installations conforme aux dispositions des instructions administratives.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.



PREFECTURE
DES
ALPES-MARITIMES

—o—
5^e Division

—o—
Établissements Classés
(3^e Classe)

—o—
Dossier N° 4.388

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

VU :

La loi du 19 décembre 1917, modifiée par celle du 20 avril 1932, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Les décrets du 24 décembre 1919, du 28 Juin 1943, 13 Août 1952, 20 Mai 1953 et la nomenclature y annexée ;

DONNE RECEPISSE

à M. Jacques LUIGGI, Administrateur de la SOCIÉTÉ ANONYME

~~XXXXXXXX~~ "Ets CROVETTO" 17 rue Bellevue à MONTE-CARLO

d'une déclaration, en date du 25 Septembre 1956

relative à l'installation à BEAUSOLEIL rue des Martyrs de la Résistance

(Section D 217 du Plan Cadastral)

- d'un dépôt d'hydrocarbures (fuel oil léger et fuel oil domestique) logé à la surface du sol dans 2 citernes métalliques de stockage d'une capacité respective de 20 m³ soit au total 40 m³.

(Etablissement de 3^e classe, rangé sous le N° 255 - 3° - de la Nomenclature).

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 Décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Nice, le 5 Novembre 1956

7 POUR LE PREFET,
Le Secrétaire Général,

J. de Saint-Jorre

J. DE SAINT-JORRE.

.../...

NOTA. — Le présent récépissé n'est valable qu'après avoir été soumis à la formalité du timbre, aux frais de bénéficiaire qui devra se pourvoir, s'il y a lieu, de l'autorisation réglementaire pour l'occupation du domaine public.

ÉTABLISSEMENTS CROVETTO

Rue BELLEVUE à MONACO -

INSTALLATION de 2 CUVES à MAZOUT

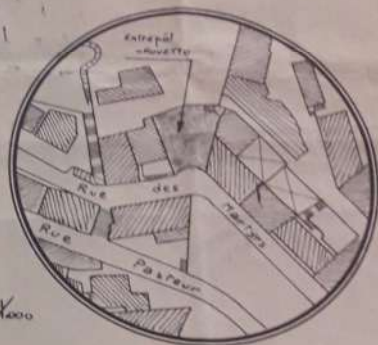
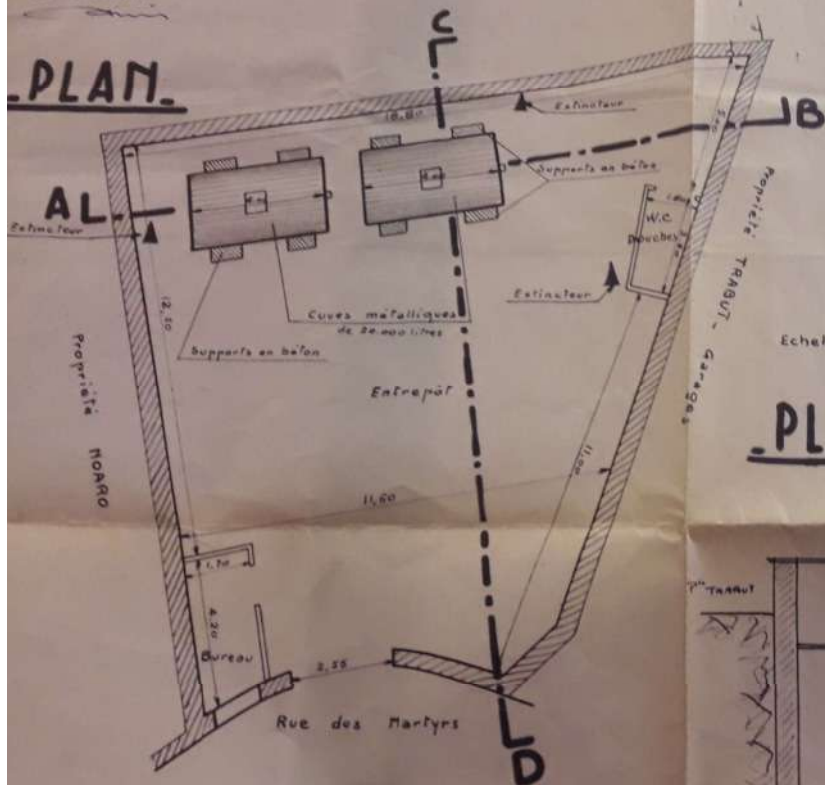
Rue des Martyrs - BEAU SOLEIL -

Echelle 0,01

Beauséjour le 17 Septembre 1958

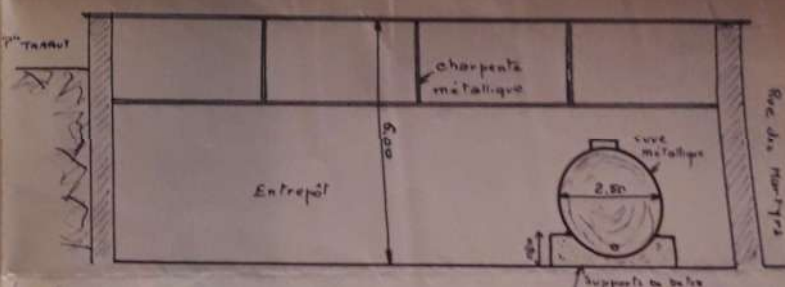
Le Directeur

PLAN

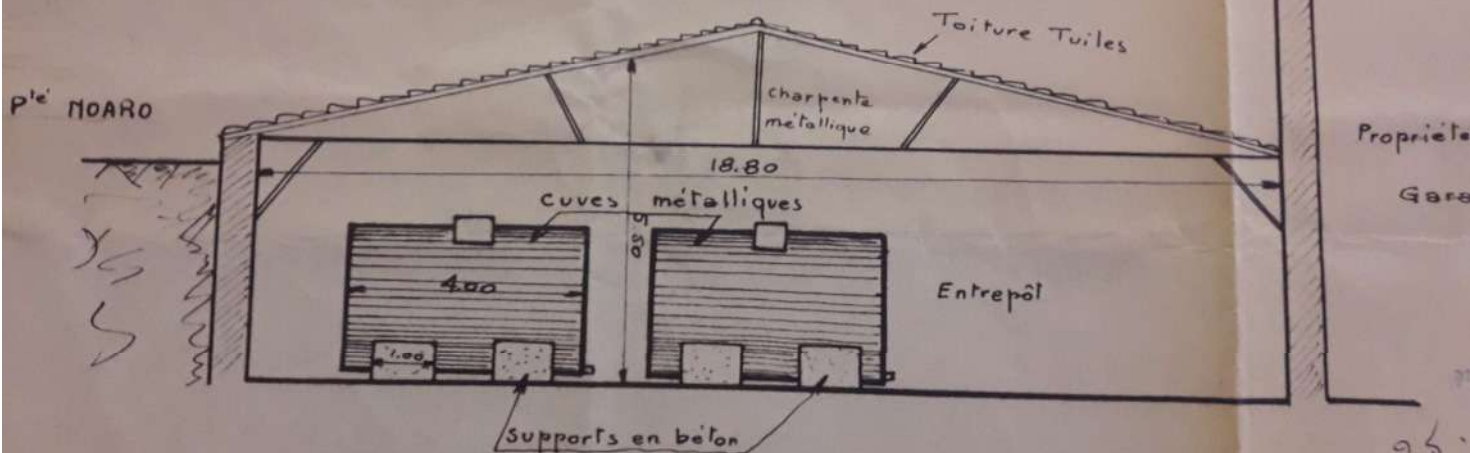


Echelle 1/1000

PLAN de SITUATION.



COUPE AB



CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Monsieur le Directeur, Délégué, des Et. L. L. L.

CROVETTO, 17, rue Bellevue à MONACO, certifie avoir reçu de

la Mairie de BEAUSOLEIL, un Arrêté de Monsieur le Préfet des

Alpes Maritimes en date du 12 Novembre 1975 de mise en demeure

pour exécution de prescriptions dans le local dépôt de liquides

inflammables, 18, rue des Martyrs de la Résistance à BEAUSOLEIL.

(Dossier N° 4380)

MONACO, le

6/12/1975



ETABLISSEMENTS CROVETTO

SEUL CONCESSIONNAIRE DES
CHARBONNAGES DES BOUCHES DU RHONE ET DE VALDONNE
POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, LE CAP-D'AIL, LA TURBIE &
BEAUSOLEIL

MONACO - MONTE-CARLO

17, RUE BELLEVUE

TÉL. 30.54.93
30.54.96

BUTANE - PROPANE

Monte-Carlo, le 9 Décembre 1975

Monsieur le Maire de la Ville de
BEAUSOLEIL
Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Mairie de

06240 - BEAUSOLEIL -

Correspondance TRABUT
16 A 18, rue des
Martyrs de la Résistance.

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre lettre du 4 Décembre
notifiant l'Arrêté Préfectoral du 18 Novembre 1975.

Nous avons pris note des obligations qui y sont
faites et vous informons que nous ferons procéder à la vérification de
l'étanchéité des deux réservoirs par l'Entreprise VERAN à NICE qui est
chargée de l'entretien de ces cuves.

Egalement, nous ferons vérifier tout le sol de
l'entrepôt pour assurer l'étanchéité totale. Enfin, nous procéderons
au nettoyage fréquent au moyen de produits détergents.

Ci-joint, Certificat de Notification, dûment
daté et signé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de notre considération distinguée.



P.J. 1.-

Etablissements Classés

(3^e Classe)
—o—

Dossier N° 3.898

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

VU :

La loi du 19 décembre 1917, modifiée par celle du 20 avril 1932, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Les décrets du 24 décembre 1919, du 28 Juin 1943, 13 Août 1952 et 20 mai 1953 et la nomenclature y annexée ;

DONNE RECEPISSE

~~xxx~~ aux Etablissements CROVETTO

demeurant à 17, rue Bellevue, à Monaco

représentés par Mr. Jacques LUIGGI

d'une déclaration, en date du 3.2.1954

relative à l'installation à Beausoleil; rue des Martyrs et Impasse Laurent

(Section E n° 759 p. du plan cadastral), d'un dépôt d'hydrocarbures

(fuel-oil léger et fuel-oil domestique), logé à la surface du sol dans deux citernes métalliques d'une capacité totale de

40 m³.

(Etablissement de 3^e classe, rangé sous le N° 255 - 3 de la Nomenclature).

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 Décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Nice, le 25 février 1954.

POUR LE PREFET,
Le Secrétaire Général,

Annexe D : Extraits d'Archives associés au site BASIAS référencé PAC0601355

1^{re} DIVISION

Établissements classés
(3^e Classe)

Dossier N° 2168

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Minute

9
2168

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

Vu :

La loi du 19 décembre 1917 relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Le décret du 24 décembre 1919 et la Nomenclature y annexée.

donne récépissé

à M. FARME, Michel,

demeurant à Beausoleil, 27 Boulevard des Moulins,

d'une déclaration, en date du 29 Janvier 1932,

relative à l'installation à Beausoleil, Avenue de Villaine, N°9, (N°203 p. Section D. du plan cadastral) :

1^{re} - Un dépôt d'hydrocarbures souterrain, non surmonté d'étage habité, de trois mille (3.000) litres d'essence de pétrole, répondant aux conditions de l'arrêté ministériel du 1^{er} Janvier 1932 .

2^{de} - Un garage pouvant contenir vingt (20) voitures automobiles.

(Etablissement de 3^{me} classe, rangé sous le N° 215-2°C/ et 174-2° de la Nomenclature).

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de loi du 19 décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

Nice, le 23 Janvier

1932

P.
Le Secrétaire Général, *Le Préfet*, délégué,

Guinard

PARADE DE VILLAGE A. BOURGEOIS.

Plan de l'Église de Saint-Étienne.

Église de Saint-Étienne.

23.10.1900

AVENUE DE VILLAGE.

16.000

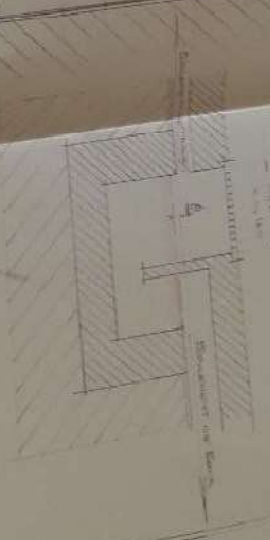
BOIS DE SAINT-ÉTIENNE.

3.000

6.150

AVENUE DE VILLAGE.

AVENUE DE MAISONNEUX.



Église de Saint-Étienne.
23.10.1900

5/3
30
PREFECTURE
des
ALPES-MARITIMES

1^{re} Division

ETAT FRANCAIS

~~MINISTRE DE L'INTERIEUR~~

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Etablissements classés

(3^e Classe)

Dossier N° 3.003

Le Conseiller d'Etat,
Préfet des Alpes-Maritimes,

Reçoit :

La loi du 19 décembre 1917, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Le décret du 24 décembre 1919 et la Nomenclature y annexée.

donne récépissé

à M. RAYNAUD, Désiré et AGNELLY Gabriel,

demeurant à BEAUSOLEIL, 9, Avenue de Villaine (Etablissements Acetolac)

d'une déclaration, en date du 15 Novembre 1941

relative à l'installation à BEAUSOLEIL, 9, Avenue de Villaine (N° 203 de la Sec-
D du Plan cadastral.)

- 1°- d'un atelier de fabrication de vernis comportant l'utilisation de liquides inflammables de la 1^{ère} catégorie, la préparation étant faite à froid et la quantité de liquides inflammable réunie, même temporairement, dans l'atelier, inférieure à 100 litres ;
- 2°- d'un dépôt, non surmonté d'étage habité, de liquides inflammables de la 1^{ère} catégorie, contenus dans des récipients métalliques devant subir un transvasement, la quantité de liquides inflammables emmagasinée étant comprise entre 100 et 1.500 litres.

(Etablissement de 3^{ème} classe, rangé sous le N° 220-1°C et 215/2°-C de la Nomenclature)

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

Nice, le 22 Décembre 1941

POUR LE PRÉFET,

Le Secrétaire Général délégué



NOTA. — Le présent récépissé n'est valable qu'après avoir été soumis à la formalité du timbre, aux frais du bénéficiaire qui devra se pourvoir, s'il y a lieu de l'autorisation réglementaire pour l'occupation du domaine public.

T.S.V.P.....

AVENUE DE VILLAINES

terrain vague

terrain vague

immeuble

Bois

Touie

COUPE d'ARRETEE

Touie

chambre en bois de chêne

Jardin

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

chambre en bois de chêne

AVENUE DE VILLAINES

fenêtres à l'extérieur

Jardin

AVENUE DE VILLAINES

AVENUE MARCHEL TICH

immeuble

Plan de l'habitation

Échelle 1/500

AVENUE DE VILLAINES - PLOMBIER

10.10.1930

10.10.1930

10.10.1930

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Etablissements classés
(3^e Classe)

Dossier N° 3304

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

Vu :

La loi du 19 décembre 1917, modifiée par celle du 20 avril 1932, relative aux Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes;

Les décrets du 24 décembre 1919, du 28 juin 1943 et la Nomenclature y annexée,

donne récépissé

à M. AGNELLY Gabriel

demeurant à Monaco, 51 Bd. du Jardin Exotique

d'une déclaration, en date du 20 Mars 1948

relative à l'installation à Beausoleil, Bd. Stalingrad :

- I - d'un dépôt, non surmonté d'étage habité, de 1.500 litres d'essence, contenus dans des récipients métalliques et devant subir un transvasement.
 - 2 - d'un atelier de fabrication de peinture et vernis, par réaction chimique, à l'aide de liquides inflammables de la 1^{ère} catégorie, l'opération étant faite à froid et la quantité de liquides inflammables réunis même temporairement dans l'atelier étant inférieure à 50 litres.
- Le présent récépissé annule et remplace celui délivré à Mr AGNELLY le 22 Décembre 1941, sous le n° 3063.

(Etablissement de 3^{me} classe, rangé sous les N°s 215-2°-c de la Nomenclature).
220-1°-c

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions imposées aux industries de l'espèce, par application de la loi du 19 décembre 1917, ainsi qu'à celles relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

Nice, le

194

POUR LE PRÉFET,
Le Secrétaire Général,

Tracy